Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2024/7447

13.12.2024

Notes explicatives de la nomenclature combinée de l'Union européenne

(C/2024/7447)

En vertu de l'article 9, paragraphe 1, point a), du règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil [1], les notes explicatives de la nomenclature combinée de l'Union européenne [2] sont modifiées comme suit:

À la page 344, la note explicative suivante est insérée:

«**8483 Arbres de transmission (y compris arbres à cames et vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris poulies à moufles; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation**

848350 Volants et poulies, y compris les poulies à moufles

Relèvent de cette sous-position les roues folles en métaux communs, conçues pour être utilisées dans les engins de terrassement à chenilles pour le guidage et le réglage de la tension de la chenille. Ces articles sont considérés comme des poulies folles. Ils ne transmettent pas directement de puissance, mais maintiennent la tension de la chenille, transmettent le mouvement rotatif et, en tant que tels, constitue un guide [voir les notes explicatives du SH relatives à la position 8483, point G) "Poulies, y compris les poulies à moufles", deuxième alinéa].».

[1] Règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil du 23 juillet 1987 relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun (JO L 256 du 7.9.1987, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/1987/2658/oj).

[2] JO C 119 du 29.3.2019, p. 1.